Diplôme Universitaire Diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur (D2E)

DU Diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur (D2E)

- **Domaine :** Droit, économie, gestion
- **Type de formation :** Diplôme d'Université (DU) / Diplôme interuniversitaire (DIU) hors Santé
- **Localisation :** Reims, Châlons en Champagne, Troyes, Chaumont, Charleville-Mézières
- **Faculté, Ecole, Institut,… :** UFR Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

- **Niveau à la sortie de la formation :** BAC+1
- **Durée :** 1 an
- **Lieu de formation :** Reims

Présentation

Résultats attendus de la formation

Le diplôme « Etudiant-Entrepreneur » (D2E) s'inscrit comme un élément du dispositif mis en œuvre à l'U.R.C.A. ayant vocation à renforcer l'accompagnement des étudiant.e.s et des jeunes diplômés passant à l'acte de création et de reprise d'activités.

Le D2E s'adresse aux étudiant.e.s ayant obtenu le statut national Etudiant-Entrepreneur auprès du comité d'engagement d'un « Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat » (P.E.P.I.T.E.).

L'objectif de la formation est de favoriser une création/reprise d'entreprise ou de toute autre forme d'activité, que cela s'effectue sans appui ou au sein d'une pépinière ou toutes autres structures d'hébergement ou une intégration dans une couveuse ou un incubateur.

Le D2E et le statut national Etudiant-Entrepreneur apportent :

- un statut et une couverture sociale à l'étudiant.e ou au jeune diplômé entrepreneur,
- la possibilité s'il est en formation de substituer son projet au stage normalement prévu,
- la possibilité de transformer l'acquisition du D3E en E.C.T.S. dans le diplôme national où est inscrit.e l'étudiant.e (notamment validation du stage et éventuellement d'autres U.E. ; voir plus bas),
- un droit de césure dans la formation du diplôme national où est inscrit.e l'étudiant.e,
- un double accompagnement par un enseignant et un praticien,
- l'accès à des modules de formation proposés en fonction de la nature du projet et de la formation de l'étudiant,
- l'accès aux ressources documentaires et outils mis à disposition par le P.E.P.IT.E. et l'établissement,
- l'accès au réseau des partenaires régionaux du P.E.P.IT.E. pour l'accompagnement et le financement de la création et de la reprise d'entreprise,
- le travail en ateliers thématiques permettant les échanges avec les autres étudiant.e.s entrepreneurs et le travail collaboratif.

Contenu de la formation

La création du D2E s'inscrit dans le cadre national du P.E.P.IT.E. et de la circulaire du 21 mai 2014 sur le statut Etudiant-Entrepreneur et la charte nationale du Diplôme Etudiant-Entrepreneur.

Il s'agit de fournir un cadre administratif et un contenu pédagogique pour accompagner l'étudiant-entrepreneur.

Le contenu du diplôme privilégie l'apprentissage par l'action, repose sur des ressources pédagogiques numériques et apporte au jeune porteur de projet un co-encadrement par des enseignants et des professionnels sous forme de mentorat.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

Le D2E est un diplôme universitaire de niveau bac + 1. La durée de la formation est d'une année. Le redoublement est autorisé ; il peut s'avérer nécessaire pour un projet entrepreneurial nécessitant un délai de plus d'un an pour le passage à l'acte et/ou en cas d'événements ayant retardé le lancement.

La formation est orientée autour de l'accompagnement individualisé de l'étudiant.e par un enseignant et un praticien.

Cette année est consacrée à acquérir ou approfondir des connaissances, de l'expérience professionnelle et/ou personnelle et à construire de façon robuste un projet entrepreneurial afin de faciliter le passage à l'acte.

En fonction de son profil, de son projet et de ses compétences, l'étudiant.e se verra proposer de suivre des modules de formation en entrepreneuriat et innovation accessibles au sein des établissements du P.E.P.IT.E.

La formation est dite « formation inversée » et met au premier rang le projet et l'accompagnement. Il propose des enseignements à la carte en fonction des préconisations des tuteurs après entretien avec le candidat et examen de son projet et de son parcours.

Ce travail en atelier favorise l'existence d'une communauté de jeunes étudiants-entrepreneurs ainsi que la mise en commun des expériences et des questions, ceci pour des projets très variés. La mise en réseau avec des étudiant.e.s de formation proche type master en entrepreneuriat ou innovation est appréhendée comme un plus.

Stages et projets tuteurés

Le D2E est basé sur l'accompagnement du projet de l'étudiant.e avec une volonté de validation de ses compétences.

- Chaque étudiant.e est accompagné.e par deux tuteurs : un enseignant de l'U.R.C.A. et un praticien (entrepreneurs, chargés de mission de structures d'accompagnement et de financement). Ceux-ci seront désignés par le responsable de la formation.
- Sur proposition du comité d'engagement, chaque étudiant.e peut se voir proposer un complément de formation en fonction de ses connaissances, de son expérience professionnelle et/ou personnelle relativement à celles nécessaires à la réussite de son projet.
- Les inscrits bénéficient de l'animation de l'incubateur Créativ'Labz, centre de co-working de l'U.R.C.A. ; ce qui favorisera la mise en réseau des entrepreneurs avec les différents partenaires de l'accompagnement et du financement. Le contrat pédagogique détermine la nature des connaissances, de l'expérience professionnelle et/ou personnelle à acquérir ainsi que les conditions du suivi individuel et personnalisé de l'étudiant.e, déterminées en fonction de son projet. Trois temps formalisés sont prévus dans le contrat pédagogique de suivi :
- deux mois après l'inscription, les tuteurs et l'étudiant.e signent un accord sur le déroulement du suivi de projet et les étapes avec un état des lieux des expériences professionnelles et personnelles et les préconisations sur les connaissances et compétences à acquérir (modules de formation intégrés à l'offre de formation de l'établissement) ;
- à mi- année, les tuteurs et l'étudiant.e confirment l'avancement du travail et le maintien dans le statut Etudiant-Entrepreneur (et donc l'inscription au D2E) ;
- au terme de l'année universitaire, le rapport sur le déroulement et la soutenance du projet entrepreneurial sont évalués. Le rapport de projet entrepreneurial comporte deux parties. Une première partie dite opérationnelle (type plan d'affaire : preuve du concept, prévisionnel de création et répartition de valeur, acquisition et financement de ressources, …) a vocation notamment à être communiquée à différentes parties prenantes du projet entrepreneurial : structures d'accompagnement et de financement, clients, fournisseurs et autres. Une deuxième partie met davantage l'accent sur les connaissances et compétences maîtrisées. La soutenance du projet entrepreneurial, outre la validation et l'évaluation de la crédibilité de la partie opérationnelle, est le moyen de valider les connaissances et les compétences de l'étudiant-entrepreneur.

Calendrier universitaire

Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire

Admission

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

Le D2E est ouvert à tous les étudiant.e.s et jeunes diplômé.e.s de moins de 28 ans ayant un projet de création/reprise à finaliser. Le niveau minimum requis est le baccalauréat ou équivalent.

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Réglementairement, l'inscription en D2E est subordonnée à l'obtention du statut d'Etudiant-Entrepreneur instruit par le comité d'engagement du P.E.P.IT.E.

Tout.e étudiant.e ayant le statut d'étudiant-entrepreneur à l'issue de l'instruction de son dossier par le comité d'engagement du PEPITE Champagne-Ardenne peux s'inscrire au D2E de l'U.R.C.A. ; l'inscription d'étudiant.e.s issu.e.s d'autres régions dont les dossiers auraient été instruits par d'autres P.E.P.IT.E. est subordonnée à l'accord du Jury de sélection.

Prérequis recommandés :

-

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Prise en charge des frais de formation possible : oui

Poursuite d'études

-

Débouchés

Métiers cibles : créateur et repreneur d'entreprise.

Code ROME : M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise. (Le Rome est le Répertoire des métiers et d'emploi de Pôle Emploi).

Infos pratiques

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :

Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

Coordonnées des scolarités de l'URCA

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- La formation continue
- L'insertion professionnelle
- La Validation des acquis

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI)

Partir à l'étranger

Lien vers les associations étudiantes :

Associations étudiantes

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- UFR des sciences économiques, sociales et de gestion
  57 rue Pierre Taittinger 51571 Reims Cedex
- sesg-info@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite_99/

Accueil

- Coordonnées du secrétariat

- 0326918402

Référent pédagogique - Monsieur Antonin GAIGNETTE

- Monsieur Antonin GAIGNETTE
- antonin.gaignette@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture